



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

SALLE BEAUPLAN

Un conseil municipal achevé avant minuit avec peu de monde dans la salle de Beauplan.

18 délibérations ont été examinées, dont un grand nombre dédié aux affaires scolaires.

SREM s'est montré particulièrement constructif sur certaines propositions de l'équipe municipale, notamment en renforçant le règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires. Particulièrement vigilant aussi sur la reprise des salariés de l'Association Léo Lagrange par le service public administratif de la commune dans le cadre des activités d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Les élu.e.s SREM demandent à ce sujet des éclaircissements sur les conditions de recrutement et de transfert, ainsi qu'une synthèse de leur acceptation (ou non) par les agents concernés lors du prochain conseil municipal. Vigilant toujours en matière d'économies d'énergie lors de la discussion de la convention d'objectifs avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC/SQY) : un plan d'actions dédiées serait en préparation à la mairie et devrait être prêt en 2019.

Les élu.e.s SREM ont par ailleurs été force de proposition en demandant la mise en place d'un observatoire local des migrants en coopération avec l'ensemble des communes voisines (délibération N°18), observatoire sur lequel le Maire a donné son accord de principe et qui devra être préparé en concertation avec la CCHVC. Ils ont été de nouveau force de proposition en rappelant l'étude préliminaire faite sur la construction d'une liaison douce entre le centre ville et Gif via le Moulin de Vaugien soit en suivant le trajet de renaturation de l'Yvette, soit en empruntant le chemin technique le long de la rue de Paris. SREM demande que des études soient menées sur la faisabilité d'une telle liaison douce. Monsieur le Maire acquiesce en proposant que ce projet soit débattu prochainement.

La séance se termine par quelques informations données par le Maire, dont la réouverture de la rue de Paris vendredi 6 Juillet après midi en mode alterné, la reprise du trafic régulier du RER B sur le tronçon St Rémy – Gif, la non-ouverture de la maison de l'éco-mobilité compte tenu du retard accumulé en 2018 et la mise en place des commissions de la CCVHC, avec la création d'un Club des Entrepreneurs et celle d'une section de tourisme local.

VOTE DES ELUS SREM ET LEURS INTERVENTIONS

Présents élus SREM : Dominique Dufrasnes, Agnès Bosdarros, Luc Bergé, Sandrine Nguyen, Jérôme Pompeigne

- Approbation du PV du 24 mai 2018
- Informations sur les décisions du Maire depuis le CM du 24 mai 2018

Question L. Bergé : Résolution 032

Bonjour Monsieur le Maire, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le bénéficiaire (M. SALASC) du bail précaire dont le montant engagé pourrait atteindre 400 €/mois hors charges sur 24 mois ?

Réponse Maire : Il s'agit d'un prêt d'un local à un employé communal pour 24 mois maximum.

Question A. Bosdarros : Résolution 033

Monsieur le Maire, à quoi correspondent les travaux de nettoyage et de sécurisation de l'école de musique ? Le montant avait-il été prévu dans le budget primitif ?

Réponse Maire : Il s'agit bien du bâtiment situé sur les terrains EDF et destiné à accueillir l'école de musique.

Question S. Nguyen : Résolution 035

Cette décision portant sur la signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du centre de loisirs de Beauplan n'est t-elle pas prématurée compte tenu du projet de construction du CL/RAM/RS du centre ville, qui lui, est prioritaire ? Pourquoi le démarrer dès à présent ? Quelles seront les missions confiées pour le cabinet d'architecture la première année ?

Réponse D. Ménard : Mise en œuvre sur 4 ans. Travaux prévus pour la première année non définis pour l'instant.

Délibérations

1 - Attribution du marché pour l'aménagement de l'hôtel de ville

POUR : Unanimité

2 – Reprise en régie des accueils de loisirs (Léo Lagrange)

POUR : 25

ABSTENTION : 4 (SRT)

3 – Modification du tableau des effectifs n°4 : Reprise du personnel « ALSH »

Question S. Nguyen : Sur les + 23 en effectif : pouvez-vous nous dire l'enveloppe globale annuelle associée à ce transfert de personnel ? Parmi les 23 concernés, combien ont accepté leur nouveau contrat de travail ? Combien de démissionnaires ? Une fois les effectifs stabilisés et les transferts effectués, nous souhaiterions que la Mairie nous fasse un bilan global de la situation lors du prochain CM au niveau des effectifs et des finances.

Réponse Maire : Sur l'ensemble des retours reçus à ce jour tous les membres du personnel concerné ont répondu positivement. Il y aura une synthèse chiffrée lors du prochain CM.

POUR : 25

ABSTENTION : 4 (SRT)

4 – Contrat d'apprentissage - BPJEPS

Question D. Dufrasnes : Concernant le bénéficiaire du contrat d'alternance, quel est le profil de la personne concernée ? Peut-on connaître son CV ou son parcours, son âge et s'il habite à St Rémy ?

Réponse Maire : La personne est un jeune saint-rémois préparant un CFA. Sa mission sera d'effectuer un remplacement pour animation sportive.

POUR : 24

ABSTENTION : 5 (SREM)

5 – Modification du tableau des effectifs n°5 (suite contrat d'apprentissage)

Question A. Bosdarros : Sur les modifications du tableau des effectifs, à quoi correspondent ces changements ? En particulier, celui du poste d'adjoint administratif.

Réponse Maire : Il y a un poste de fin d'apprentissage (apprenti sport). Le poste d'adjoint administratif concerne le recrutement d'un employé à la Culture (catégorie B).

POUR : 24

ABSTENTION : 5 (SREM)

6 – Convention avec le CIG sur « l'externalisation de la paie »

POUR : Unanimité

7 – Convention avec le CIG sur « Médiation »

POUR : Unanimité

8 – Modification du Règlement Intérieur de la halte-garderie

POUR : Unanimité

9 – Modification du Règlement Intérieur de la Noria – ajustement des quotients

POUR : Unanimité

10 – Modification du Règlement Intérieur des services Périscolaires et extrascolaires

Question S. Nguyen : Pourquoi ne pas proposer aux parents une prise en charge les mercredis de 7H30 à 12h sans le repas du déjeuner, ce qui leur donnerait plus de souplesse ?

Concernant les repas « non réservés », SREM demande à ce que soit rajouté la phrase suivante : « Les établissements scolaires doivent impérativement informer le service scolaire de toute sortie au minimum 15 jours avant celle-ci, ainsi que les parents par l'intermédiaire du carnet de liaison. »

Réponse D. Brunello : Difficile de satisfaire tout le monde avec un même Règlement Intérieur. Il y avait 9 parents dans la situation soulevée. Des ajustements seront faits au besoin et la correction demandée sera prise en compte.

POUR : 25

ABSTENTION : 4 (SRT)

11 – Tarification des activités périscolaires et extrascolaires 2018-2019

Néant

POUR : 25

ABSTENTION : 4 (SRT)

12 – Reconduction dispositif « Pass Jeunes »

Question S. Nguyen : En 2017, il y avait un stand de la Noria au forum des associations où les parents pouvaient se procurer le pass jeune afin de le remettre directement lors des inscriptions auprès des associations. Est-ce que ce stand sera présent au forum 2018 ?

Réponse J. Caous : Il y aura un stand Noria au prochain Forum des Associations.

POUR : Unanimité

13 – Chèques cadeaux bacheliers

POUR : Unanimité

14 – Signature du bail emphytéotique : déménagement des Services Techniques

Reporté au prochain CM

15 – Convention avec ALEC

Question J. Pompeigne : Le coût de la prestation est indiqué, mais il n'est pas fait mention des gains attendus en matière d'économies d'énergie pour la commune. Peut-on utiliser cette prestation pour établir un plan d'économies d'énergie comme le fait Chevreuse ?

Réponse Maire : Il y aura un plan d'action pour les économies d'énergie en 2019.

POUR : Unanimité

16 – Programme du Centre de loisirs/RAM/Restaurant scolaire : Concours de Maîtrise d'Œuvre

POUR : Unanimité

17 – Incorporation dans le domaine public de l'allée du coteau

POUR : Unanimité

18 – Subvention communale : attribution d'une subvention 2018 à l'association Solidarité Accompagnement des Migrants (SAM)

Commentaire L. Bergé : Je me réjouis de l'attribution de 500 € à l'Association SAM de Bonnelles. Actuellement les flux migratoires croissent en Europe, dans notre pays et dans les Yvelines. Le Centre d'Hébergement de Bonnelles s'occupe de jeunes adultes, mais pas de femmes ni de mineurs. St Rémy voit passer quelques migrants orientés par des associations parisiennes, qui restent 2 mois, 6 mois, etc. La Croix Rouge a dû récemment gérer le cas d'un enfant mineur. Certes, le CCAS et les associations locales n'ont pas pour mission de gérer ce problème. Mais celui-ci ira probablement en s'amplifiant. Ne devrait-on pas, dans les mois à venir, réfléchir à établir un observatoire local des migrants incluant les communes voisines ?

Réponse Maire : Le Maire s'engage à mettre en œuvre un observatoire local sur les migrants avec les acteurs de la CCHVC.

POUR : Unanimité

Questions diverses :

Question D. Dufrasnes : Monsieur le Maire nous vous avons fait parvenir le 22 juin une proposition de délibération pour que soit menée rapidement une étude visant à réaliser une liaison douce entre Saint Rémy centre et le moulin de Vaugien. Nous avons proposé plusieurs alternatives qui doivent bien sûr être étudiées plus en détail. Sauf erreur de notre part nous n'avons pas eu de retour concernant cette demande. Pouvez-vous nous dire quand nous pouvons attendre une réponse de votre part. Nous souhaiterions que notre proposition soit débattue lors d'un prochain Conseil Municipal.

Toute notre équipe se tient bien entendu à votre disposition pour travailler sur le sujet avec le reste de la municipalité.

Réponse Maire : Le Maire rappelle la difficulté de suivre le trajet de renaturation de l'Yvette compte tenu de l'existence de terrains privés d'une part et de la ZNIEFF d'autre part. Par contre un cheminement le long du collecteur rue de Paris vers la rue de Vaugien pourrait être envisagé, mais il devra faire l'objet d'une décision politique. SREM est invité à faire une proposition qui pourra être débattue en conseil municipal.